



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024

Le Conseil Municipal, convoqué le 16 septembre 2024, s'est réuni à la salle associative de Fontain en présentiel

Conseillers Municipaux en exercice : 19  
Présidence de Mme Catherine HAMELIN, Maire

Conseillers présents :

Claire APFFEL, Laurence BEPOIX, Michel BOURETTE, Anne-Lise BOUVERESSE, Bénédicte CHAMBREY, Martine DONEY, Pierre-Alain DUQUET, Alain GENTINE, Catherine HAMELIN, François MARTIN, Laurence MARTIN, Michel TIROLE, Elodie TOITOT.

Conseillers Absents :  
Laurence MAIROT,

Procurations de vote :

Denis DUQUET donne procuration à Catherine HAMELIN  
Claude GRESSET donne procuration à Pierre-Alain DUQUET  
Simon GAILLARD donne procuration à Michel TIROLE  
Flavien CHANSON donne procuration à Bénédicte CHAMBREY  
Jean-Pierre VAGNE donne procuration à Martine DONEY

13 conseillers présents et 5 représentés ; le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Alain GENTINE

Ordre du jour

- 1- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2024
- 2- Bâtiments,
  - Ancienne mairie – avancée des travaux
- 3- Fêtes et Cérémonies/Animation,
  - Commémoration 80 ans monument américain
  - Marche gourmande du samedi 21 septembre
- 4- Finances,
  - FSL et FAAD (délibération),
  - Carte Avantages Jeunes - Bilan (délibération)
- 5- RH
  - Revalorisation statut secrétaire de mairie (délibération)
- 6- Urbanisme
  - Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) (délibération)
  - EPF – prolongation (délibération)
  - EPF – infos diverses
  - Antenne aux Mercureaux
- 7- Voirie
  - Voie cycles Arguel - Pugey
- 8- Questions diverses
  - Syndicat du Plateau : école de musique et projet partenariat

## 1/ Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 01/07/2024

Madame le maire propose de reprendre le compte-rendu du conseil municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2024 et d'y apporter les corrections nécessaires, s'appuyant sur les remarques et les conseils des élus.

**Les explications entendues et après avoir délibéré, le conseil municipal, approuve à l'unanimité POUR, le compte-rendu du conseil municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2024.**

## 2/ Bâtiments

Travaux ancienne mairie : Les travaux continuent normalement, l'électricité, le plancher et le chauffage (un test pour la mise en route, effectué le 25), a été réalisé. En octobre doivent commencer les travaux de peinture.

M. Teyssieux reviendra vers nous pour le choix des sols courant octobre.

La réception des travaux est prévue courant décembre (si tout se passe bien).

Le budget est légèrement dépassé, environ 5000€, en raison des nécessités découvertes pendant les travaux.

Il est prévu de remplacer les baignoires dans les autres appartements.

## 3/ Fêtes et cérémonies

- Commémoration des 80 ans du crash du B27 américain en janvier 1944. Les cérémonies auront lieues le dimanche 19 janvier 2025.

M. Ducret et son épouse ont créé une association pour organiser la commémoration et la recherche de subventions.

Le budget est estimé à 31 100€. Actuellement, malgré une recherche très active auprès des collectivités et des sociétés locales, seulement 8500€ ont été trouvé !

M. Ducret est encore en attente de réponses.

Tout le conseil Municipal est invité à adhérer à l'association pour la modique somme de 10€ (voir la page « Associations » du site internet de la commune).

Un neveu d'un pilote américain est attendu avec son épouse et leur fille du 10 au 21 janvier 2025. Ils seront hébergés au gîte du Fort de Fontain.

La participation de la mairie de Fontain n'est pas encore fixée et dépendra des subventions et recettes obtenues par l'association (adhésions, ventes de goodies, dons, etc.). Le budget final sera fixé fin novembre avec, si nécessaire, des changements dans l'organisation de la journée et du séjour des américains pour éviter une trop grande perte financière.

- Marche gourmande le samedi 21 septembre 2024 : les inscriptions seront closes le 18 septembre 2024. Il y a environ 100 personnes inscrites (107 pour le repas). Tout est prêt pour accueillir les participants, en espérant que la météo soit favorable.

## 4/ Finances

### - FSL et FAAD

Le plan d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD), élaboré et mis en œuvre par l'Etat et le Département, est le pivot des politiques du logement et de l'hébergement pour les personnes en difficultés.

Parmi ces outils financiers se trouvent le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) et le Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté (FAAD).

Le FSL permet notamment le financement de mesures d'accompagnement social et d'aides financières individuelles. Le FAAD permet de soutenir et d'accompagner près de 500 ménages dans la poursuite de leur projet immobilier.

Dans le cadre d'une démarche de solidarité, le Département du Doubs sollicite notre commune afin qu'il apporte sa contribution à ces 2 dispositifs.

En 2022, la commune avait versé 1158€. En 2023 c'était 1335€

En 2024, sur la base de 1234 habitants, notre participation serait de 1123€.

**Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal valide à l'unanimité la participation de la commune à ces 2 Fonds à hauteur de 752,74€ pour le FSL et 370,20€ pour le FAAD.**

- Bilan Carte Jeune 2024 : 99 cartes ont été achetées en 2024, soit un coût de 495€ pour la commune (135 cartes et 675€ en 2023).

- Vente de bois à la société CALVI. Cela rapporte 1196,04€.

**Le conseil, après délibération, approuve à l'unanimité l'encaissement du chèque pour la vente de bois.**

## 5/ Ressources humaines

- Statut des secrétaires de mairie. Les décrets d'application pour la revalorisation du statut des secrétaires de mairie sont sortis. Ainsi elles passent automatiquement en catégorie B (et les nouveaux personnels devront être embauchés en catégorie B). La délibération actuelle concerne Mme Toitot, notre secrétaire en charge des RH et des finances, dont l'ancienneté sur le poste lui permet d'obtenir ce grade automatiquement.

**Le conseil, après délibération, approuve à l'unanimité la suppression du poste d'adjoint administratif principal 1<sup>er</sup> classe et la création du poste de rédacteur permanent.**

- La mairie recherche une nouvelle secrétaire à compter du 1er octobre 2024. Nous avons reçu 9 Curriculum Vitae à ce jour.

## 6/ Urbanisme

-Règlement Local de Publicité Intercommunal : la compétence a été transférée à Grand Besançon Métropole cette année. Il est demandé au conseil de délibérer sur les orientations générales du RLPI tels que présentés dans les documents envoyés par mail avant le conseil.

Avant de prendre une délibération, le conseil demande si ce transfert de compétence aura des incidences financières (comme pour le transfert de la compétence voirie).

Le conseil, après débat, demande un report de la délibération.

-Prolongation de conventions avec l'EPF : nous avons plusieurs conventions avec l'EPF qui arrivent à terme qui sont celle concernant l'ancienne fruitière et celle concernant le commerce Gladoux. Il est proposé au conseil de prolonger de 2 ans ces 2 conventions car les 2 projets sont encore en cours.

**Le conseil, après délibération, approuve à l'unanimité la prolongation des 2 conventions et accepte que Mme le maire signe les avenants.**

- Informations concernant un dossier en cours avec l'EPF : le mur de la parcelle à l'arrière de l'ancienne fruitière et jouxtant le terrain de M. Dagusey commence à s'écrouler. L'EPF a sécurisé ce mur (grillage de rétention) et étudie pour refaire ce mur.

- Antenne aux Mercureaux : Orange souhaite couvrir la 4 voies des Mercureaux et demande à la commune l'autorisation de poser une antenne sur un terrain communal. 2 lieux avaient été retenus par le prestataire d'Orange (à Ruroie et le long de la 4 voies). Orange retient l'option d'une antenne installée à Ruroie. Hauteur prévue: 33 m.

Actuellement, on ne sait pas si le village sera couvert.

Le Conseil approuve le projet sous réserve:

- que l'antenne puisse également couvrir le village
- finir d'installer la fibre sur la totalité de la commune.

Mme le Maire va recontacter le prestataire d'Orange pour avoir des informations complémentaires.

## 7/ Voirie

- Une voie partagée cycles/véhicules va être réalisée par GBM entre les communes de Pugey et d'Arguel (suite à une étude commandée par le Département). Pour poursuivre cette sécurisation des cyclistes, il est proposé de revoir l'entrée d'Arguel (côté Pugey). GBM fait une proposition au conseil qui est présenté.

Le conseil n'est pas d'accord avec la proposition et demande de plus amples informations. Un RDV entre GBM et la commission voirie sera programmée.

## 8/ Questions diverses

- Syndicat du plateau : une réflexion sur l'école de musique est en cours. Les locaux de la Messarde ne sont plus aux normes de sécurité. La commune de Saône n'a pas prévu de rénover ce bâtiment. L'école de musique doit donc changer de locaux. Une réflexion est en cours avec le collège de Saône pour obtenir l'autorisation d'utiliser des salles de cours. Une autre option serait de construire un nouveau local.
- Syndicat du Plateau : une réflexion est en cours pour une mutualisation du personnel et du matériel communal pour l'entretien des espaces verts et de la voirie à l'exemple du SIVOM de Boussiére créé en 1977 et qui rassemble 10 communes soit 6557 habitants. Une première analyse des besoins et un inventaire seront faits auprès des communes adhérentes du Syndicat du Plateau.
- La commune a accueilli un nouvel employé communal : Steven Martinet. Il est le nouveau responsable du service technique de la commune. Une réunion a lieu tous les vendredis pour établir le programme de la semaine, sous la responsabilité de Simon Gaillard.

Clôture des débats : 23h00

Prochain conseil :

Lundi 4 novembre 2024 à 20h00

Approuvé par les membres du Conseil Municipal du lundi 04 novembre 2024

Affiché à Fontain et publié sur le site internet,  
le 20/11/2024

La Maire,

Catherine HAMELIN

